



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 17 février 2011, à 9 h

Salle Lafontaine, Maison du Citoyen

PRÉSENCES : Renée Amyot, CSSS de Gatineau
Luc Angers, conseiller municipal
Kathleen Barrette, STO
Diane Beauchemin, secrétaire
Guylaine Beaulieu, Centraide Outaouais
Nicole Champagne, conseillère municipale
Mario Corbeil, Direction de la santé publique
Anick Fortin, Division de la qualité de vie et du développement communautaire
Mario Harel, Service de police
Denise Laferrière, conseillère municipale et présidente
Agathe Lalande, Division de la qualité de vie et du développement communautaire
Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau
Judith Lapierre, UQO
Johanne Lauzon, CSSS de Papineau
Pierre Legros, CRÉO, membre invité
Simon Rousseau, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
Paul-André Roy, consultant
Mychelle Vaive, OMH

ABSENCES : François Grenier, Québec en forme
Karl Lavoie, Chambre de commerce
JoAnne Paradis, Cégep de l'Outaouais
Membre TROCAO

1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Denise Laferrière souhaite la bienvenue à tous les participants ainsi qu'aux nouveaux membres François Grenier de Québec en forme, Judith Lapierre de l'UQO, Michelle Vaive de l'OMH et Pierre Legros du CRÉO, membre invité pour la Lutte à la pauvreté. Elle poursuit avec un tour de table.

Agathe débute la réunion avec une petite présentation qui donne une note de départ à la Commission, Ville en santé.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout sur les enjeux au point 8.

Proposé par Guylaine Beaulieu et appuyé par Simon Rousseau.

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2010

Madame Denise Laferrière précise qu'il y aura environ 4 à 5 rencontres annuellement.

Anick Fortin revient sur les suivis de la dernière rencontre :

- Définir le mandat de la commission : ce sujet sera discuté au point 7 de l'ordre du jour.
- Guylaine Beaulieu demandait d'être informée de la décision du conseil du 12 octobre dernier portant sur l'adoption de la politique en développement social, ce qui a été fait par courriel.

Proposé par Guylaine Beaulieu d'adopter le procès-verbal du 23 septembre et appuyé par Renée Amyot.

M. Harel se joint aux participants. Mme Laferrière lui souhaite la bienvenue.

4. SUIVI DES ACTIONS DE LA COMMISSION

4.1 Politique en développement social

Agathe informe que le conseil a adopté, le 7 décembre dernier, la politique en développement social, le cadre de soutien pour l'action communautaire et le plan d'action en développement social incluant les ressources pour la mise en œuvre de la politique et du plan d'action.

Dernière étape: Retour au conseil, le 15 mars prochain, pour présenter l'organigramme aux membres pour expliquer la répartition des ressources puisque les ressources variaient entre 5 et 7.

Denise Laferrière termine en précisant que les membres seront informés de la position du conseil.

4.2 Projet transport collectif

Le but de la présentation est d'informer les membres des actions entreprises à ce jour, et de l'implication des services municipaux. Anick explique que la commission a reçu plusieurs demandes en lien avec l'offre de transport. À titre d'exemple, des demandes ont été formulées pour la mise en place d'un taxi-bus ainsi qu'une étude de besoin pour les secteurs est et ouest de la ville où la clientèle est moins bien desservie. Un comité de réflexion a été mis en place avec plusieurs partenaires impliqués dans le transport afin de mieux orienter nos actions et d'identifier les rôles et responsabilités de chacun. Dans un souci de développement durable et pour éviter de travailler en silo, le Service d'urbanisme a été concerté.

Agathe précise le travail qui a été fait par la Commission, Ville en santé, à la table de concertation et par différents comités et partenaires. Le Service d'urbanisme, de leur côté, avait reçu le mandat de développer un plan de transport et de mobilité active. La CGVS s'est donc associée avec le Service d'urbanisme afin de bonifier le volet communautaire en fonction des réalités et des besoins du milieu. Agathe fait part du cheminement professionnel de monsieur Paul-André Roy.

M. Paul-André Roy, consultant, embauché par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a débuté son mandat début février. Il poursuit avec la présentation.

À la question de Denise Laferrière, Anick répond que le Service d'urbanisme étudiera le volet du transport actif avec la CGVS, afin que nos préoccupations soient entendues.

Le document sera complété vers la fin février 2011. Anick invitera les membres de la commission ainsi que les membres des autres commissions du Service des loisirs, interpellés par le transport afin présenter le rapport préliminaire, ainsi que de discuter des différents constats s'y rattachant. Les membres seront invités par courriel à participer à une rencontre en mars.

Commentaires et questions des membres :

Mario Harel demande s'il y aura une consultation.

- Agathe mentionne qu'il y aura une journée ou demi-journée de travail avec les membres des commissions, comités et partenaires (loisirs, famille, aînés, jeunesse et accessibilité) avant que la décision soit prise. Le Service d'urbanisme tiendra également une consultation sur l'ensemble du développement du plan.

Simon Rousseau – La Commission des loisirs a formulé une recommandation concernant la sécurité des utilisateurs dans les sentiers des pistes cyclables. Irons-nous jusque là ?

- Paul-André Roy – Le rapport fournira un portrait général en donnant un maximum d'informations telles que les grandes orientations, les objectifs et les interventions. Le sujet sera traité en termes de l'accessibilité et de mobilité active. L'élément sécurité pourrait faire partie de recommandations afin que cette préoccupation apparaisse dans le plan de transport.

Renée Amyot – En complément en ce qui a trait à la sécurité, nous devons se préoccuper des environnements pour qu'ils soient favorables à l'adoption de saines habitudes de vie. Faire un portrait des environnements pourrait être intéressant pour nous amener à faire cette recommandation.

En ce qui a trait à l'accessibilité, elle soulève sa préoccupation quant au transport collectif pour les clientèles vulnérables en dehors des heures de pointe.

P-André Roy - Explique que les Travaux publics et le Service de l'ingénierie ne sont pas mis à contribution pour le moment. Ils seront impliqués lors de la mise en œuvre.

Luc Angers – Il suggère de regarder le réseau actuel et de faire des liens avec les pistes cyclables qui existent sur les rues. Faire une analyse des acquis.

Mario Harel – Les utilisateurs du vélo sont au courant que la ville se penche sur le développement des axes routiers par rapport au vélo. Les pistes cyclables ne sont pas adaptées à leur besoin; ils veulent être dans la rue. Prendre en considération que l'utilisation du vélo change.

Kathleen Barrette – L'enquête de Léger marketing de la Ville de Gatineau démontre que la priorité pour les citoyens pour les 5 prochaines années est le réseau routier et en 2e, le transport en commun. Serait-il possible de décortiquer cette enquête qui pourrait peut-être nous donner une piste, nous orienter sur qu'est-ce que la population générale désire ?

Marcel Lalonde – Le souhait visé du Ministère de l'éducation est des élèves actifs et d'encourager l'utilisation du vélo pour se rendre à l'école. La tendance est vers la mise en forme. Il faudra donc sécuriser nos pistes.

Renée Amyot – Certaines initiatives à petites échelles sont déjà en place au niveau de certains ministères pour les saines habitudes de vie.

Denise Laferrière remercie M. Paul-André Roy pour la présentation.

5. Présentation et recommandation de la politique alimentaire de la Ville de Gatineau

Anick Fortin informe que le dossier a été présenté, hier, à la Commission des loisirs. Simon Rousseau ajoute que ce dossier a été traité à la Commission des loisirs, il y a environ deux ans. Suite à des réticences de nos associations des casse-croûtes dus, entre autres, à des pertes de revenus, le conseil a décidé de mettre le dossier sur la glace.

Comme le dossier du tabac, la modification de saines habitudes de vie fait son chemin. Nous réitérons donc notre approche qui permet, à la Ville, de se doter d'orientations communes se qui favorisera des actions cohérentes et concertées. Simon Rousseau invite les membres à être critiques dans l'objectif de couvrir tous les enjeux.

Anick Fortin présente l'historique et l'état de situation en lien avec les interventions qui touchent l'offre alimentaire. Elle présente également les démarches entrepris qui ont permis de rédiger la politique ainsi que la politique alimentaire municipale proposée. Un des objectifs de présentation est d'obtenir une recommandation de la commission pour le conseil municipal, prévu le 22 mars prochain. Elle remercie tous les partenaires impliqués dont le CSSS de Gatineau et de Papineau.

Commentaires et questions des membres :

Pierre Legros – La réflexion concernant la politique a-t-elle tenu compte de la population moins favorisé ? Il y aurait lieu de travailler avec des organismes tels que les jardins communautaire, etc.

Anick Fortin - Oui, le comité avait comme préoccupation l'importance dans l'offre alimentaire sain qu'elle soit accessible financièrement et que les orientations de la politique en tiennent compte. De plus, la politique prévoit que lors des changements amorcés, un volet information et promotion des saines habitudes de vie soit réalisé.

Denise Laferrière ajoute que la Ville permet à certains enfants de milieux défavorisés à participer à certains loisirs gratuitement.

Guylaine Beaulieu aime l'approche de favoriser les saines habitudes plutôt que de les imposer.

Simon Rousseau répond à Guylaine Beaulieu que la Ville de Lac-Etchemin est un modèle pour les arénas. Il ajoute que notre préoccupation est l'impact d'une augmentation du coût à l'achat d'aliments sains et une réticence de nos associations en termes de perte de revenus. Le Lac-Etchemin a vécu la même chose mais tout est rentré dans l'ordre au bout d'un an.

Guylaine Beaulieu soulève aussi la gestion des aliments. La durée de vie des produits frais est plus courte.

Simon Rousseau soulève que la Ville de Charlesbourg est également un modèle. Elle pourra également nous guider dans ce dossier.

Kathleen Barrette – Faire la transition n'est pas facile. Elle propose d'avoir un genre de ligne infos pour les gestionnaires de concessions pour les guider et faire un choix judicieux. À titre d'exemples : Proposer des recettes, afficher les ingrédients et leurs apports nutritifs.

Deuxièmement, vu qu'on s'est donné un horizon de 5 ans pour évaluer la situation, savons-nous sur quoi nous allons évaluer ?

Agathe Lalonde - On évaluera l'adhésion selon les critères énumérés dans la politique.

Johanne Lauzon – Elle informe que la malbouffe sera éliminée à la nouvelle aréna de St-André-Avelin. Le menu sera revu. À titre d'exemple, il y aura des boîtes à lunch préparées incluant la boisson, etc.

Mario Corbeil – Il souligne le beau travail de collaboration notamment avec le CSSS. La politique est une étape très importante qui mettra la Ville très à l'avance des autres municipalités du Québec. Le plan d'action qui y découlera sera vraiment un élément clé. La composition des produits est très complexe et les CSSS seront un

grand soutien à ce chapitre. Nous devons développer des stratégies pour aller chercher l'adhésion du public et du personnel. La formation du personnel et l'encadrement seront importants. Le CSSS de Gatineau s'est donné des codes de couleur pour les distributrices de boissons et incite fortement à porter une attention particulière sur les boissons énergisantes.

Marcel Lalonde – Une politique alimentaire existe dans les écoles depuis 2006 et les codes de couleur ont été institués dans les écoles en 2005, 2006. Les traiteurs avec lesquels ont fait affaires sont alertés sur la question des produits santé. La transition a été assez rapide. La promotion a été faite par des affiches ou par le biais du cours de l'éducation à la santé donc l'enfant informé prenait la décision de lui-même de ce qui pouvait se retrouver dans sa boîte à lunch.

Luc Angers – Au niveau municipal, on s'apprête à faire la même chose que dans les arénas. Toutefois, l'enjeu pourrait se retrouver au niveau monétaire quant à l'amélioration de l'environnement physique. Il faudra donner une valeur monétaire, dans un plan d'action prochain.

Renée Amyot – Associer l'adhésion des gens avec un plan de communication efficace (ville, scolaire, santé).

Nicole Champagne – Il y a une évolution dans la mentalité des gens qui fait que la santé s'améliore. Pour changer la mentalité des gens, faire des dégustations dans les arénas. Ex. : smoothie versus boisson gazeuse. Anick Fortin recueillera les commentaires de mme Champagne sur les termes à revoir dans les textes de la politique.

Marcel Lalonde vérifiera, à la demande de Agathe Lalonde si les clubs des petits-déjeuners existent toujours. Si oui, ont-ils adapté des critères de saine alimentation.

Mychelle Vaive nous fait part de sa préoccupation concernant l'accessibilité au niveau monétaire et de s'assurer qu'il y ait une accessibilité économique pour les gens défavorisés, donc plus à risques.

Mario Corbeil fait une mise en garde sur les politiques discriminatoires telles que hausser les boissons sucrées et diminuer le prix du lait.

Judith Lapierre – Le gouvernement fédéral lancera, d'ici quelques semaines, le programme « Lutte à l'obésité auprès de jeunes ».

Proposé par Luc Angers et appuyé par Mychelle Vaive d'adopter la politique alimentaire tel que présenté.

6. Projet de recherche : Communauté en santé : une approche pour agir sur les déterminants de la santé au Canada

Agathe informe que Santé Canada a invité quatre regroupements de villes et villages en santé (Nouveau-Brunswick, Ontario, Colombie Britannique) à participer à un projet de recherche sur les actions posées notamment par la Commission, Ville en santé, et les différents partenaires de la santé et l'impact ou l'influence qu'a leur travail sur la qualité de vie de nos citoyens, de nos communautés. Ils désirent identifier les indicateurs avec nous pour évaluer le travail qui se fait afin d'être en mesure d'apporter des recommandations pour le bonifier.

Judith Lapierre - L'UQO sera sûrement intéressée à y participer.

Agathe acheminera aux membres les documents sur la recherche, par courriel. Une rencontre sera organisée en mars ou en avril afin de présenter et discuter de la première étape du projet : le portrait de communauté.

7. Présentation du mandat, fonctionnement et composition des membres

Anick explique que le but du document qui est de confirmer le mandat de la CGVS, la composition de ses membres et le rôle de la commission.

Le document sera transmis aux membres par courriel.

Agathe Lalonde affirme que le commentaire soulevé par Guylaine Beaulieu au sujet des modalités sur le droit de vote et autres volets de fonctionnement sera ajouté au mandat et présentés aux membres lors de la prochaine rencontre.

Mychelle Vaive souligne l'excellent travail.

Un projet de résolution sera déposé afin de faire adopter le mandat et la composition des membres de la commission au conseil.

Proposé par Johanne Lauzon et appuyé par Judith Lapierre.

8. Correspondance

8.1 Démission de madame Berthe Miron

Une lettre de remerciements, au nom de l'ensemble des membres et signée par la présidente Denise Laferrière, a été transmise à madame Berthe Miron. D'autres lettres pour les membres sortant leurs seront acheminés.

Proposé par Mychelle Vaive et appuyé par Renée Amyot.

8.2 Rapport annuel 2010 des activités et réalisations de la Commission

Anick informe les membres que le rapport annuel des activités et réalisations pour l'année 2010 a été rédigé et qu'elle l'acheminera aux membres pour leur information.

8.3 Enjeux.

Anick présente, dans les grandes lignes, les enjeux ressortis par chacun des partenaires, lors d'une consultation. Une copie sera transmise par courriel aux membres.

Agathe ajoute que les membres auront à identifier 1 ou 2 enjeux qui seront traités lors de la prochaine rencontre. L'objectif de la démarche est de mettre en place des actions concrètes et de faire des recommandations au conseil.

Afin de faciliter la réflexion, Anick acheminera aux membres un questionnaire à compléter dans lequel ils devront expliquer :

- pourquoi il y a lieu de faire une réflexion sur l'enjeu proposé;
- l'impact qu'aura cet enjeu sur la qualité de vie de nos citoyens;
- et les actions proposées.

Agathe laisse la parole à Pierre Legros, membre invité, pour expliquer la démarche qu'entreprend la CRÉO en lien avec la lutte à la pauvreté et l'appui de la CGVS dans la rédaction d'un plan d'action régional.

Il remet copie d'une synthèse du plan d'action gouvernemental. Une version longue est disponible sur le site internet.

9. Calendrier 2011

Anick réacheminera le calendrier des rencontres 2011 aux membres. Elle réitère l'importance de confirmer les présences et les absences à la secrétaire.

10. Ordre du jour de la prochaine réunion du 28 avril

Les enjeux seront à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

11. Varia

Tel que mentionné précédemment, Anick demande d'ajouter le sujet des enjeux au point 8.

12. Levée de l'assemblée

La réunion s'est terminée à 11h45.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

Diane Beauchemin
Secrétaire

Madame Denise Laferrière
Présidente